
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 12 novembre 2008

Résolution: CE08 2063

Vu la résolution CA08 090384 du conseil d'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville en date du 3 novembre 2008;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation de plusieurs immeubles résidentiels multifamiliaux sur les lots 324 partie, 324-10, 325-325 à 325-352 du cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet, circonscription foncière de Montréal et 1 985 624 du cadastre du Québec », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation de plusieurs immeubles résidentiels multifamiliaux sur les lots 324 partie, 324-10, 325-325 à 325-352 du cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet, circonscription foncière de Montréal et 1 985 624 du cadastre du Québec » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi;

Le comité exécutif souhaite que la consultation publique menée par l'Office de consultation publique porte une attention particulière aux préoccupations suivantes :

- l'harmonisation de l'espace public central en fonction des gabarits des bâtiments, des espaces verts, de l'implantation et de la forme des bâtiments de condominiums abordables;
- la définition et la qualité du lien entre le grand parc et le nouveau parc de proximité;
- l'analyse des impacts éoliens et acoustiques du projet retravaillé, tant sur le projet lui-même que sur le voisinage résidentiel au nord-est;
- la circulation des personnes sur le site;
- les accès au réseau de transport en commun.

Adopté à l'unanimité.

Sammy FORCILLO

Vice-président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 19 novembre 2008